



LES CYCLES INTERNATIONAUX

L'École nationale d'administration a été créée par une *ordonnance du 9 octobre 1945*, signée du Général de Gaulle. L'ENA est un établissement public administratif de l'État. Elle a pour mission de former les hauts fonctionnaires et prépare à ce titre ses élèves à des carrières dans les corps les plus élevés de l'administration française : Conseil d'État, Cour des comptes, corps d'inspection (inspection générale des finances, inspection générale de l'administration, inspection générale des affaires sociales), corps préfectoral, corps diplomatique, corps des administrateurs civils, corps des conseillers de tribunaux administratifs et des conseillers de chambres régionales des comptes, administrateurs de la Ville de Paris.

La création de l'ENA répondait à un double souci : homogénéiser le recrutement de fonctionnaires destinés aux carrières les plus variées, alors que celles-ci n'étaient accessibles antérieurement que par des concours séparés, assurer une formation professionnelle d'excellence commune à tous ces fonctionnaires, conduits généralement à servir aux plus hauts niveaux de l'administration.

L'ambition de l'ENA, est en outre, d'être aujourd'hui **l'école européenne de la gouvernance** au carrefour de toutes les nouvelles formes de gestion publique. En effet, l'Europe représente désormais pour tout fonctionnaire le champ d'action naturel. C'est le sens du regroupement à Strasbourg de l'essentiel des activités de l'École, ancrée désormais dans sa dimension européenne.

SOMMAIRE

Le cycle international long (CIL)	5
Le cycle international de perfectionnement (CIP)	8
Autres masters ouverts aux étudiants étrangers	10
Le cycle des hautes études européennes (CHEE)	11
Les cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP)	12
Le processus et le calendrier de sélection des candidats aux cycles internationaux de longue durée	13
Questions pratiques	15
Préparation des épreuves	17
Associations d'anciens élèves de l'ENA	19
Le cycle international des IRA (CIRA)	21



Le recrutement des élèves français se fait par trois concours :

- le concours « externe », ouvert aux étudiants possédant déjà un diplôme au moins égal à la licence ;
- le concours « interne », ouvert aux fonctionnaires ou agents publics ayant au moins quatre années de service effectif ;
- le troisième concours, ouvert à des personnes ayant au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans tout secteur autre que l'administration ou justifiant de 8 ans de mandat de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale.

Ces concours sont également ouverts aux ressortissants communautaires.

Environ 80 places sont offertes chaque année pour ces trois concours (40 au concours externe, 32 au concours interne et 8 au 3^{ème} concours). S'ils ne la possédaient pas auparavant, les élèves français acquièrent dès leur entrée à l'école la qualité de fonctionnaire.

L'ENA est une école d'application et forme des fonctionnaires qui seront **à la fois des experts et des managers**. C'est pourquoi la formation donne une très large place aux stages et articule les enseignements autour d'expériences professionnelles de longue durée sur le terrain. Les intervenants sont eux-mêmes choisis pour leur expertise et leur pratique de la gestion d'équipe et du pilotage du changement. Ils aident les élèves à préparer leurs stages et à en utiliser pleinement les acquis à l'aide, notamment, de travaux collectifs et de mises en situation.

Au terme de la scolarité, les élèves français de l'ENA sont affectés dans les corps et différentes administrations auxquels l'École donne accès après entretiens avec les employeurs.

L'action de l'École nationale d'administration s'inscrit dans une perspective résolument internationale, encore renforcée depuis la fusion, intervenue en janvier 2002, avec l'Institut International d'Administration Publique (IIAP).

Cette dimension internationale se décline sous différentes formes, pour répondre au mieux aux souhaits des partenaires étrangers de l'École.

L'offre de formation à un public étranger, très complète et diversifiée, s'adresse prioritairement à des fonctionnaires exerçant des responsabilités de niveau supérieur. **Deux cycles internationaux** sont ainsi proposés ; ils se déroulent principalement à Strasbourg. Le cycle international long (**16 mois + 2 mois**¹) et le cycle international de perfectionnement (**8 mois**) se concluent l'un et l'autre par un diplôme de master co-organisé avec des universités

partenaires. Ils permettent un brassage exceptionnel d'expériences entre les élèves étrangers venant de tous les continents et les élèves français.

S'ajoutent à cette offre des **cycles courts** sur mesure ou sur catalogue, qui ont lieu à Paris et s'adressent à des fonctionnaires en activité : les cycles internationaux spécialisés d'administration publique.

Ces formations, ainsi que la coopération administrative internationale menée par l'école, couvrent tous les champs de l'administration et des politiques publiques : renforcement institutionnel, réforme et modernisation de l'État, statut de la fonction publique, gestion des ressources humaines dans le secteur public, relations avec l'utilisateur, décentralisation et déconcentration, gestion et évaluation des politiques publiques, conduite du changement, affaires européennes et internationales, bonne gouvernance, appui budgétaire et fiscal...

La coopération bilatérale et multilatérale de l'ENA se développe par ailleurs sous la forme d'organisation de formations sur catalogue ou sur mesure, d'actions d'expertise pédagogique ou technique, d'ingénierie administrative, d'échanges de documentation.

L'École a établi des liens avec des partenaires étrangers dans toutes les régions du monde, et notamment avec les écoles et instituts d'administration publique. Elle apporte son soutien aux écoles homologues ou aux administrations en cours de création ou de restructuration et participe à tous les réseaux internationaux de recherche en administration comparée.

Elle s'est dotée d'un service des Affaires multilatérales et des appels d'offre chargé de l'obtention, de la gestion, du suivi et de la mise en œuvre des projets sur financement multilatéral. L'ENA a ainsi été appelée à répondre aux appels d'offres financés par la Commission européenne, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les Banques régionales de développement.

Cette brochure détaille les principaux cycles internationaux offerts par l'ENA : cycle international long, cycle international de perfectionnement et cycles internationaux spécialisés d'administration publique.

Elle décrit la **scolarité en vigueur à partir de décembre 2012**, qui pourra faire l'objet de modifications décidées dans l'intérêt des élèves. Les cycles internationaux de l'ENA sont destinés aux seuls étudiants ou fonctionnaires étrangers à l'exception du Master européen de gouvernance et d'administration (MEGA) qui est un programme franco-allemand au processus de sélection spécifique.

¹ Pour éventuellement la rédaction et la soutenance du mémoire de master.

LE CYCLE INTERNATIONAL LONG (CIL)

Le cycle international long (16 mois + 2 mois¹) s'adresse à de jeunes fonctionnaires ou agents publics étrangers et, dans certains cas limités, à des personnes étrangères qui ne sont pas encore entrées dans la vie professionnelle et qui se destinent à une carrière dans le service public au bénéfice de leur pays d'origine. Ce cycle long leur permet de bénéficier de la même formation que les élèves français de l'ENA issus des trois concours, et notamment de deux stages, l'un sur les questions européennes, l'autre sur les questions territoriales.

1 - CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être **fonctionnaire, agent public** ou, exceptionnellement, n'être pas encore entré dans la vie professionnelle et se destiner à une carrière dans le service public au bénéfice de son pays d'origine.
- disposer d'un **diplôme de niveau master 1** ou d'un **cursus équivalent associé à l'exercice de responsabilité de niveau supérieur pour les fonctionnaires**
- posséder une **excellente maîtrise de la langue française** tant à l'oral qu'à l'écrit
- **satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'École.**

2 - DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

La scolarité des élèves étrangers se décompose ainsi :

- 1 mois en décembre (année N-1) préparatoire à la partie commune avec les élèves français
- 15 mois en commun avec les élèves français issus des trois concours (enseignements à Strasbourg et stages en administrations en France ou à l'étranger)
- 2 mois (avril et mai de l'année N+1) pour les élèves qui rédigent et soutiennent un mémoire de master.

La phase d'accueil du mois de décembre comporte essentiellement des enseignements de méthodologie, des rappels dans les matières fondamentales et des travaux collectifs faisant appel aux techniques d'enseignement à distance (communication publique...).

À l'issue de cette période d'accueil, les élèves du cycle international long rejoignent leurs camarades issus des concours et suivent avec eux deux des trois modules de formation, **Europe** et **Territoires**. Ils effectuent ainsi les 15 premiers mois de la scolarité des élèves français issus des trois concours, qui, elle, en compte 24.

Ces deux modules sont construits sur le principe de la complémentarité des stages et des études selon la séquence suivante :

EUROPE (27 SEMAINES)

► ACCUEIL GÉNÉRAL ET PRÉPARATION AU STAGE (4 SEMAINES)

- séminaire de négociation
- séjour d'intégration
- acquisition d'outils et de méthodes (analyse et recherche de documents européens), exercices appliqués de communication et de négociation (recherche d'une position de négociation, rédaction de documents)
- préparatifs directement liés à l'affectation en stage : conférence sur les stages, rencontres avec des maîtres de stage.

► STAGE EN RESPONSABILITÉ SUR LES ENJEUX EUROPÉENS (17 SEMAINES)

Lieux : institutions européennes, organisations internationales, postes diplomatiques français et administrations françaises.

► ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENT (6 SEMAINES)

- cadrage et exercices pédagogiques de questions européennes et internationales
- cadrage et exercices pédagogiques en matière juridique (hiérarchie des normes, exercice de transposition, observation des travaux d'instances européennes : Cour européenne des droits de l'homme, Cour de Justice de l'Union européenne par exemple), en matière financière (procédures budgétaires, fiscalité, pacte de stabilité) et économique (politiques économiques, concurrence) en rapport avec la thématique européenne.

► ÉVALUATION/ÉPREUVES : 3 JOURS

TERRITOIRES (32 SEMAINES)

Module commun ENA/Institut national d'études territoriales

► PRÉPARATION AU STAGE (2 SEMAINES)

- exercices appliqués de communication et de négociation (séminaire de gestion de crise, animation de réunions)
- préparatifs de stage et rencontres organisées pour le départ en stage.

► STAGE EN RESPONSABILITÉ EN PRÉFECTURE OU COLLECTIVITÉ LOCALE (22 SEMAINES)

► ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENT (7 SEMAINES)

- cadrage et exercices pédagogiques, jeux de rôle sur dossier en administration territoriale (sécurité, questions sociales, contractualisation...)
- cadrage et exercices pédagogiques sur les enjeux juridiques (contentieux, marchés publics), financiers (procédure budgétaire et déconcentration, fiscalité locale, budget des collectivités locales, financement d'infrastructures locales), économiques (intervention économique des collectivités locales, pôles de compétitivité, évaluation de la rentabilité d'un investissement...)
- gestion des ressources humaines (négociation sociale...).

¹ Pour éventuellement la rédaction et la soutenance du mémoire de master.

► ÉVALUATION/ÉPREUVES : 1 SEMAINE

Les stages tiennent, à l'ENA, une place particulière : près des deux tiers du temps de scolarité des élèves leur sont consacrés. Pour tous les élèves, français ou étrangers, ce sont des stages comportant l'exercice de responsabilités et non de simple observation.

L'élève est considéré, dans l'administration ou l'organisation qui l'accueille, comme un fonctionnaire, avec les devoirs et obligations attachés à ce statut. Il y est chargé de tâches et missions très diverses, d'autant plus importantes qu'il a su gagner rapidement la confiance du responsable de son stage.

Les affectations en stage sont décidées par le directeur de l'École sur proposition du directeur des stages, à l'issue de l'entretien conduit par celui-ci avec chaque élève.

Les deux stages sont des cadres appropriés à la découverte des différents aspects de l'Administration, au niveau européen comme à celui de l'État ou des collectivités territoriales (régions, départements, communes).

De manière plus générale, ces périodes permettent à l'élève d'appréhender la vie des structures où il est affecté et d'engager des contacts avec des milieux sociaux et professionnels aussi divers que possible.

À l'issue du stage, l'élève doit rédiger un rapport de 5 pages qui permet d'apprécier la qualité du travail fourni et les enseignements que le stagiaire en a retirés.

Une note sanctionnant le stage est attribuée par un jury à l'issue d'une audition de l'élève qui porte sur le contenu du stage et sur ses acquis.

3 - ÉVALUATION DU CYCLE

Outre les notes de stage, chaque module comporte des notes d'épreuves individuelles ou collectives, écrites ou orales, assorties de grilles et commentaires. Les épreuves d'évaluation mettent l'accent sur la **complémentarité des compétences à mobiliser pour résoudre des problèmes complexes** et pourront donc conjuguer plusieurs matières d'enseignement. La diversité des modalités pratiques a été recherchée pour construire les épreuves, l'objectif étant que les divers types de savoirs et savoir-faire à acquérir puissent faire l'objet d'évaluations adaptées.

La formation est sanctionnée par un **diplôme international d'administration publique avec la mention cycle international long** délivré par l'ENA.

L'évaluation des connaissances s'appuie sur des épreuves en cours de cycle (à la fin de chacun des deux modules Europe et Territoires) complétées par les deux notes de stage. Le diplôme est délivré par le directeur de l'École aux élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'ensemble des épreuves.

4 - MASTERS PROPOSÉS AUX ÉLÈVES DU CIL

Les élèves intégrant chaque année le cycle international long ont désormais le choix entre **deux masters professionnels de haut niveau**. La scolarité de chacun de ces masters, qui se greffent à la formation dispensée par l'ENA, est basée sur le site de Strasbourg et dure en tout 18 mois. Elle débute en décembre de la première année par un «sas» d'entrée pour finir en mai de la deuxième année, les deux derniers mois étant consacrés à la rédaction du mémoire et à sa soutenance.

Le cursus des masters consiste en la validation de certains cours suivis tout au long de la scolarité ainsi qu'en des enseignements additionnels d'approfondissement organisés par les partenaires académiques dans la spécialité choisie, de même qu'en des cours de méthodologie. Les élèves doivent également mener un travail de recherche sanctionné par la rédaction d'un mémoire à soutenir devant un jury composé du tuteur académique, d'un enseignant de l'université délivrant le diplôme et d'un représentant de l'ENA.

MASTER PROFESSIONNEL EN COMMUNICATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Ce master est organisé en coopération avec le **CELSA Paris IV-Sorbonne**. Les enseignements complémentaires sont assurés par des intervenants du CELSA. Ils portent sur la communication politique et publique, les théories de l'information et le savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre d'une véritable politique de communication. À cela s'ajoutent des cours de relations publiques et de relations avec la presse, d'études qualitatives et quantitatives. La scolarité débouche sur la rédaction d'un mémoire portant sur un sujet de communication publique ou politique.

MASTER PROFESSIONNEL EN ADMINISTRATION PUBLIQUE GÉNÉRALE

Ce master est organisé en collaboration avec l'**Université de Strasbourg** et son Institut d'Études Politiques (IEP). Les enseignements complémentaires portent sur l'administration économique et financière et visent à donner aux participants des connaissances complètes et précises dans ce domaine, dans une perspective nationale, européenne et comparée. Les enseignements supplémentaires sont assurés par une équipe d'enseignants de l'IEP de Strasbourg. La scolarité débouche sur la rédaction d'un mémoire portant sur un sujet d'administration publique.

5 - CALENDRIER

ANNÉE N-1		ANNÉE N			
Décembre	Janvier	Février → fin mai	Fin mai → début juillet	Mi-juillet	Mi-juillet → fin juillet
ENA à Strasbourg		France, Union Européenne, étranger	ENA à Strasbourg		
SAS d'entrée pour les élèves du CIL Cours de spécialisation masters	Début de la scolarité à l'ENA des élèves français Validation du sujet de mémoire du master Examens écrits des masters professionnels « Communication des Institutions publiques » (CELSA) et « Administration publique générale » (Université de Strasbourg)	Stage du Module Europe	Cours du Module Europe Jury de stage Europe	Épreuves de classement de la scolarité ENA Cours de Méthodologie pour les élèves des masters	Cours du Module Territoires

ANNÉE N	ANNÉE N ET N+1	ANNÉE N+1			
Août	Fin août → fin janvier	Fin janvier → mi-mars	Mi-mars → fin mars	Avril	Mai
	France	ENA à Strasbourg			
Congés	Stage du Module Territoires	Cours du Module Territoires Jury de stage Territoires	Épreuves	Cours restant de spécialisation des masters Examens écrits masters	Début mai : remise du mémoire de master Fin mai : soutenance du mémoire de master

LE CYCLE INTERNATIONAL DE PERFECTIONNEMENT (CIP)

Le cycle international de perfectionnement (**8 mois**) permet à de hauts fonctionnaires déjà expérimentés de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France et en Europe. Ce cycle favorise les approches comparatives grâce à la mise en commun d'expériences et de savoir-faire notamment pendant la phase commune de 5 mois avec les élèves français du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA). Cette formation offre un large panorama des défis que doivent relever les organisations administratives françaises. Elle traite des réformes et de la modernisation de l'État, de la mise en œuvre des politiques publiques, de leur viabilité économique et sociale ainsi que des institutions et politiques européennes et internationales. Ce cycle apporte une réponse aux besoins de formation identifiés par des administrations étrangères qui souhaitent confier à leurs cadres des missions en lien avec la France et l'Union européenne. Cette formation, diplômante, se termine par la soutenance d'un mémoire de master.

1 - CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être **fonctionnaire** ou **agent public**
- disposer d'un **diplôme de niveau master 1** ou d'un **cursum équivalent associé à l'exercice de responsabilité de niveau supérieur pour les fonctionnaires**
- disposer d'une **solide expérience professionnelle** (minimum 5 ans), et **exercer des fonctions de responsabilité**
- posséder une excellente **maîtrise de la langue française**, tant à l'oral qu'à l'écrit
- **satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'École.**

2 - DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

La scolarité à l'ENA à Strasbourg dure **8 mois**. Elle comprend :

UNE PHASE INITIALE (11 SEMAINES)

Cette phase initiale vise à actualiser et consolider les connaissances des élèves sur la France contemporaine (vie institutionnelle, politique et administrative, questions de société, éléments d'économie et de finances publiques, grands thèmes d'actualité) mais aussi sur l'Europe dans le monde et sur un certain nombre de questions fondamentales de géopolitique.

Les enseignements s'organisent autour d'un tronc commun et de deux parcours spécialisés, en lien avec les parcours de masters proposés (cf. infra) : l'un orienté sur les questions de relations internationales ; l'autre sur le management public.

Différents formats pédagogiques sont proposés : conférences, tables-rondes, mises en situation, ateliers de comparatisme, études de cas, travail collaboratif..

Les enseignements de français langue étrangère (directement liés aux thématiques traitées dans les cours) et de méthodologie ont également une part importante, de même que l'approche interculturelle, qui doit permettre aux élèves d'apprendre à mieux se connaître et à partager leurs expériences. Des visites d'étude sont par ailleurs organisées.

Cette période présente donc un triple objectif : créer un socle commun de connaissances et une culture partagée ; approfondir les connaissances et compétences dans des domaines de spécialité ;

et préparer le travail en commun avec les élèves français lors de la seconde partie de scolarité.

UN STAGE EN ADMINISTRATION (ENVIRON 8 SEMAINES)

Il s'agit, pour les élèves étrangers, d'être immergés dans un secteur de l'administration française dont les missions se rapprochent de celles qui incombent de leur administration d'origine. De ce fait, les lieux de stage sont divers (administrations centrales, préfetures, autres administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics...). Cette partie de la formation est destinée à permettre aux stagiaires de comparer les méthodes de travail et les processus décisionnels. Les stagiaires doivent participer concrètement au travail administratif. Il ne s'agit donc pas d'un stage de simple observation mais d'un **stage actif**, qui requiert de la part des élèves facultés d'adaptation, capacités d'analyse, sens des relations humaines et capacité de travail dans un environnement nouveau.

L'affectation en stage est assurée par la direction de l'École sur proposition du directeur des stages.

À l'issue du stage, chaque élève remet un rapport visé par le maître de stage. Un jury nommé par le directeur de l'École délivre une note. Le jury fonde son appréciation sur les fiches de notation établies par les maîtres de stage, la lecture du rapport de stage et l'audition des élèves.

LA PHASE COMMUNE AVEC LES ÉLÈVES DU CYCLE SUPÉRIEUR DE PERFECTIONNEMENT DES ADMINISTRATEURS (13 SEMAINES)

Cette période est une phase d'approfondissement des connaissances, d'analyse, de réflexion prospective et de travaux en petits groupes avec les fonctionnaires français promus au « tour extérieur ». Ces derniers sont nommés dans le corps des administrateurs civils, par le gouvernement, sur proposition d'une commission de sélection. Dès leur nomination, ils sont tenus de suivre une formation organisée par l'ENA. Celle-ci tient compte à la fois de leur expérience professionnelle antérieure et des compétences et aptitudes particulières que requièrent leurs nouvelles fonctions.

Cette phase commune permet aux élèves d'acquérir ou de conforter les savoirs nécessaires aux fonctions supérieures d'encadrement. Elle constitue une occasion réelle et unique d'échange et de partage des expériences, notamment dans le cadre de travaux de groupe.

Elle comprend :

- des **enseignements découpés en grands modules** portant notamment sur :

- les questions européennes
- les questions internationales et la place de la France dans le monde
- le management public, les rôles et responsabilités des hauts fonctionnaires, la gestion des ressources humaines
- la modernisation de l'État et les outils de la gestion et de l'action publique
- les territoires et politiques publiques
- les questions économiques et financières.

Les formats d'enseignement sont diversifiés : conférences, tables rondes, exercices de simulation de négociation, de gestion de crise, ateliers en petits groupes, études de dossiers, journées de formation thématiques en partenariat avec d'autres écoles. Les intervenants sont majoritairement des hauts fonctionnaires, mais également des personnalités françaises et étrangères de premier plan, des consultants, des universitaires, des représentants de grandes collectivités territoriales...

- **des travaux de groupe basés sur la participation des élèves** ayant pour objectifs de :
 - favoriser le partage d'expérience au plan international et le travail collaboratif
 - mettre en œuvre les compétences de communication des élèves, tant à l'écrit qu'à l'oral
- **un module social, axé sur une double dynamique**
 - des conférences portant sur les grands enjeux et les modalités d'intervention des politiques publiques dans le domaine économique et social
 - un court stage en immersion au sein d'une structure à vocation sociale (association, structure publique) permettant aux élèves un contact de terrain avec différents publics cibles (dans le domaine du logement, de l'accueil des étrangers, de l'intégration professionnelle et sociale, de la dépendance...)
- **des enseignements de français langue étrangère et de méthodologie de rédaction administrative**
 - des cours de français langue étrangère visant à fournir les instruments linguistiques pour parfaire aussi bien les prestations écrites que les interventions orales

- des enseignements et exercices de méthodologie pour maîtriser les techniques de composition et de rédaction administratives, améliorer le style et la lisibilité de leurs écrits.

3 - ÉVALUATION

Une commission, dont la composition est fixée par le directeur de l'École, entend individuellement les élèves du cycle international de perfectionnement en début et en fin de cycle pour analyser le profil de chacun, l'orienter dans ses choix en fonction de ses compétences et mesurer ensuite l'adéquation entre le projet de formation et sa réalisation.

L'évaluation des connaissances s'appuie sur des épreuves en cours de cycle complétées par la note de stage ainsi que l'entretien final d'évaluation devant la commission. L'assiduité est également prise en compte.

La formation est sanctionnée par un **diplôme international d'administration publique avec la mention cycle international de perfectionnement**, délivré par l'ENA.

Le diplôme est délivré par le directeur de l'École, au vu de l'ensemble des résultats et évaluations dont chaque élève a fait l'objet, aux élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10.

4 - MASTER PROPOSÉ AUX ÉLÈVES DU CIP

Les élèves inscrits dans ce cycle ont la possibilité de suivre un des deux masters professionnels suivants : master en « **Administrations et affaires internationales** » et master en « **Administrations et gestion publique** ». Les parcours spécialisés de ces masters, qui sont organisés avec deux universités partenaires de renom : Université Paris 1 et Université de Strasbourg, seront présentés aux élèves du CIP dès leur arrivée à l'ENA à Strasbourg.

Le suivi de la scolarité du CIP permet la validation des différents enseignements et des stages et donne droit à des crédits ECTS¹ auxquels s'ajoutent les crédits ECTS relatifs aux enseignements complémentaires dispensés par les universités partenaires.

Un mémoire professionnel, réalisé sous la direction d'un tuteur, doit être rédigé et soutenu devant un jury avant le **début juillet de l'année N**.

5 - CALENDRIER

Décembre (année N-1) Janvier - février (année N)	Mars - avril (année N)	Fin avril - fin juillet (année N)
ENA à Strasbourg	France	ENA à Strasbourg
Phase initiale : la France contemporaine, l'administration française, l'Europe... Parcours spécialisés : - Administrations et Affaires internationales - Administrations et gestion publique	Stage en administration française	Enseignements communs avec les élèves français du Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs

PRÉPARATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

SOUTENANCE DU MÉMOIRE

¹ European Credits Transfer System.

AUTRES MASTERS OUVERTS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Outre les masters proposés aux élèves inscrits dans un des cycles internationaux mentionnés ci-dessus, l'ENA propose deux formations diplômantes ouvertes à des personnes exerçant déjà une activité professionnelle (y compris à l'étranger) ou souhaitant compléter leur cursus universitaire.

MASTER EUROPÉEN DE GOUVERNANCE ET D'ADMINISTRATION (MEGA)

Ce programme franco-allemand de formation continue des fonctionnaires a été créé en 2005. Master bilingue, il offre un double diplôme délivré par l'**Université de Paris 1** et l'**Université de Potsdam** avec la participation de l'ENA, de l'Académie fédérale de l'administration publique, et de l'Université Humboldt de Berlin. Il concerne chaque année une **trentaine d'agents de la fonction publique française, allemande ou européenne**. Les enseignements dispensés par des universitaires et des hauts fonctionnaires des deux pays se caractérisent par la priorité accordée aux questions de politiques publiques et une approche comparatiste marquée.

Le MEGA est organisé à compter de 2013 **en alternance avec l'activité professionnelle**, autour de 4 modules de 2 semaines chacun et d'un stage de 9 semaines. La formation s'étale sur 24 mois.

Pour plus d'informations : www.mega-master.eu
et la page « Masters » du site internet de l'ENA.
Contact e-mail : fabrice.larat@ena.fr

MASTÈRE EN GESTION DES RISQUES SUR LES TERRITOIRES (MGR)

Le MGR est une formation diplômante accréditée par la Conférence des grandes écoles et délivrée en collaboration avec l'**École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI)**. Son objectif est de former des « risk managers » capables de comprendre et gérer les différentes sortes de risques sur les territoires.

Le public (une **vingtaine de participants** chaque année) est composé de professionnels et étudiants évoluant dans un contexte de gestion du risque dans son sens le plus large (santé publique, sécurité civile, risques environnementaux, technologiques, juridiques, urbains, sanitaires, etc.).

D'une durée de quinze mois, ce mastère s'articule autour de trois phases successives :

1. neuf modules de deux jours, tenus à Strasbourg les jeudi et vendredi et axés sur les différentes formes du risque (octobre de la première année à mars de la deuxième année)
2. préparation d'un projet professionnel ou stage (d'une durée minimale de cinq mois, à effectuer entre avril et novembre de la deuxième année)
3. rédaction et soutenance du mémoire de recherche appliquée (janvier de la troisième année).

Pour plus d'informations :
consulter la page « Masters » du site internet de l'ENA.
Contact e-mail : kim.griffin@ena.fr

LE CYCLE DES HAUTES ÉTUDES EUROPÉENNES (CHEE)

Séminaire de haut niveau destiné à des cadres à fort potentiel, le Cycle des hautes études européennes permet à ses auditeurs de se familiariser avec les grands enjeux actuels des politiques publiques de l'Union européenne. À l'occasion de séances de travail à Paris, Bruxelles, Strasbourg, Francfort et dans les capitales des États membres de l'Union européenne, les principaux décideurs européens permettront aux auditeurs d'accéder aux mécanismes de décision.

« En qualité, densité, variété des intervenants et des auditeurs, le Cycle des hautes études européennes est un bouillon de culture, de connaissances et de compétences européennes. Pour qui veut comprendre l'Europe, d'où elle vient, ce qu'elle fait et où elle va, le CHEE apporte les clés et les contacts appropriés pour se faire une opinion, se renforcer dans son métier et devenir un *Européen plus influent* ».¹

Chaque session annuelle est placée sous le parrainage d'une personnalité à l'engagement européen exemplaire (Simone VEIL en 2007, Jacques DELORS en 2008, Valéry GISCARD D'ESTAING en 2009, Felipe GONZALEZ en 2010, Mário SOARES en 2011, Jean-Claude TRICHET en 2012 et Joschka FISCHER en 2013).

1 - PROFIL DES AUDITEURS DU CHEE

Les auditeurs sont :

- des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'États tiers
- des décideurs issus du secteur public et de la société civile, élus européens, nationaux et locaux, hommes et femmes d'entreprises, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, représentants d'organisations professionnelles, syndicales, des cultes...

Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen.

2 - DURÉE DU CYCLE

Le Cycle des hautes études européennes est conçu pour être compatible avec des responsabilités professionnelles de haut niveau. Il prévoit 10 séminaires de formation de 3 à 5 jours par mois de janvier à novembre.

3 - CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le Cycle privilégie un contenu et des méthodes pédagogiques centrées sur l'expérience concrète. Il met en relation les auditeurs avec les décideurs dans les villes sièges des institutions européennes et les capitales de l'Europe. Il assure des conférences, études de cas et voyages d'études dans les pays d'Europe, en lien direct avec l'actualité européenne.

L'objectif est d'appréhender les enjeux et les mécanismes de construction des politiques européennes (processus d'élaboration, de négociation et de mise en œuvre). Les auditeurs travaillent aussi les méthodes de communication qui se rattachent aux politiques européennes.

Il propose des séquences de travail centrées sur la complémentarité des métiers et le partage d'expériences entre auditeurs. Il permet

de constituer et renforcer un réseau professionnel européen. Il offre des séquences de travail sur l'Europe actuelle et en devenir.

4 - PROCESSUS DE SÉLECTION

La campagne de recrutement s'ouvre à l'été précédent chaque session. Les dossiers de candidature sont dans un premier temps soumis à une pré-sélection au sein de l'École nationale d'administration. Les candidats pré-sélectionnés sont auditionnés par le comité de sélection au cours du mois d'octobre. L'audition porte sur les motivations du candidat et l'intérêt de cette formation pour son parcours.

Dossier d'inscription à télécharger en période de recrutement (mai-septembre) sur le site internet de l'École : www.ena.fr

5 - FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription couvrent les dépenses pédagogiques. Ils sont perçus par l'ENA.

Ils ont été fixés pour 2013 selon la grille suivante :

► TARIF N°1

Syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite - Représentants des cultes : 5 000 €

► TARIF N°2

Fonction publique d'État - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio : 9 500 €

► TARIF N°3

Fonction publique territoriale - Administration européenne - Élus - Entreprises et organisations des secteurs publics et privés : 13 500 €

¹ Témoignage de Jean-Claude DARDELET, Vice-Président chargé des affaires institutionnelles de Thales Alenia Space, promotion « Valéry Giscard d'Estaing ».

LES CYCLES INTERNATIONAUX SPÉCIALISÉS D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (CISAP)

1 - OBJECTIFS DES CISAP

Les cycles internationaux spécialisés d'administration publique de l'ENA, d'une durée variable de deux à quatre semaines, ont pour objectif **d'offrir à des fonctionnaires étrangers confirmés un perfectionnement professionnel intensif dans leur spécialité sur un thème très précis**. Cette offre de formation fait l'objet d'un catalogue spécifique édité annuellement.

Les CISAP constituent des cycles d'approfondissement sur des problématiques administratives particulières (politiques, procédures, gestion) qu'ils abordent dans une optique très opérationnelle.

Le choix des thèmes répond à la volonté de traiter des sujets classiques tels que l'organisation du travail parlementaire, la préparation et l'exécution du budget de l'État, le contrôle et l'évaluation de la gestion publique, la gestion des ressources humaines et le management dans la fonction publique, la négociation internationale, la protection des droits de l'Homme, mais aussi d'aborder des problématiques liées à l'évolution de l'actualité nationale ou internationale, au développement de nouvelles logiques de gestion publique et aux enjeux découlant des processus de réforme de l'État. **Un catalogue mis à jour chaque année** est envoyé dans les ambassades de France à l'étranger. Il peut être consulté et téléchargé sur le site internet de l'ENA : www.ena.fr

2 - MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'expérience française sert de point d'appui à la réflexion initiale mais l'approche comparatiste et l'étude des réalités européennes aussi bien qu'internationales tiennent une large place dans ces formations.

Les méthodes pédagogiques favorisent la participation active et le développement du savoir-faire individuel des auditeurs. Conférences, séminaires, tables rondes mais aussi études de cas, simulations, visites d'étude sur le terrain occupent une place privilégiée.

3 - DURÉE

La plupart des CISAP se déroulent sur **quatre semaines**. Certaines de ces sessions s'adressant à des décideurs de haut niveau ont été spécialement conçues sur deux semaines pour les rendre compatibles avec les responsabilités des participants.

4 - LANGUE DE TRAVAIL

Sauf exception signalée dans le catalogue des CISAP, la langue de travail est le français. Une très bonne maîtrise de cette langue est donc indispensable pour tirer le meilleur profit des enseignements.

Quelques sessions en anglais et en espagnol sont proposées chaque année.

5 - CANDIDATURES

Les candidats doivent être **fonctionnaires, cadres d'entreprises publiques, ou assimilés**, et exercer dans une administration de leur pays d'origine ou dans une organisation internationale d'importantes responsabilités. Les CISAP peuvent toutefois être ouverts à d'autres candidats sur autorisation du directeur de l'ENA.

Tout candidat doit par ailleurs répondre à un certain nombre d'exigences :

- être titulaire d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent attestant de 4 années d'enseignement supérieur ou, dans certains cas, exercer des responsabilités démontrant une capacité équivalente
- justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle
- être expressément présenté par son gouvernement ou son employeur
- justifier d'une bonne maîtrise de la langue française.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France ou peuvent être obtenus directement à l'ENA.

Une fois remplis et accompagnés des pièces justificatives, les dossiers de candidature doivent être adressés par les autorités nationales à l'ambassade de France qui se charge de leur transmission à l'ENA. Les délais prescrits doivent être strictement respectés. Les dossiers incomplets ne sont pas examinés.

6 - ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

Les candidats retenus par le comité de sélection de l'ENA ne sont définitivement admis qu'après avoir, dans les délais prévus, obtenu un financement couvrant les frais de voyage, de séjour, d'assurance et d'inscription.

Une bourse peut être sollicitée auprès de l'ambassade de France. Elle peut aussi être recherchée auprès d'une institution nationale ou internationale, publique ou privée ou encore auprès du gouvernement qui a présenté le candidat.

LE PROCESSUS ET LE CALENDRIER DE SÉLECTION DES CANDIDATS AUX CYCLES INTERNATIONAUX DE LONGUE DURÉE

1 - PRÉSENTATION DES CYCLES DE L'ENA ET DES IRA

CYCLES	DURÉE	CALENDRIER	CARACTÉRISTIQUES
CYCLE INTERNATIONAL LONG CIL	16 mois - phase initiale : 1 mois - 15 mois de scolarité commune avec les élèves français (stages + études) - 2 mois optionnels pour la rédaction et la soutenance éventuelle du master	Décembre (année N) Janvier (année N+1) à mars (année N+2) Avril - mai (année N+2)	Pour les jeunes fonctionnaires étrangers ou exceptionnellement des personnes étrangères qui ne sont pas encore entrées dans la vie professionnelle et qui se destinent à une carrière dans le service public au bénéfice de leur pays d'origine. Scolarité commune avec la formation initiale des élèves français de l'ENA (15 mois)
CYCLE INTERNATIONAL DE PERFECTIONNEMENT CIP	8 mois - phase initiale : 3 mois - 5 mois de scolarité commune avec les élèves français (stages + études) ; rédaction et soutenance éventuelles du mémoire de master incluses	Décembre (année N) à février (année N+1) Mars - juillet (année N+1)	Pour des fonctionnaires étrangers expérimentés Scolarité commune avec des fonctionnaires français du Cycle Supérieur de Perfectionnement des Administrateurs en formation permanente (5 mois)
CYCLE INTERNATIONAL DES IRA CIIRA	8 mois - phase initiale de 6 mois - phase de perfectionnement de 2 mois	Septembre (année N) à avril (année N+1)	Pour de jeunes fonctionnaires étrangers ou déjà expérimentés Scolarité commune avec les fonctionnaires français attachés stagiaires lauréats des concours d'entrée aux IRA (8 mois)

2 - DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

DÉCEMBRE - L'ENA ENVOIE AUX AMBASSADES :

- les dossiers de candidature à remplir par les candidats
- les fiches de présélection à compléter par l'ambassade
- les brochures d'information sur les cycles internationaux de l'ENA et des IRA
- les brochures sur « La France et ses institutions » à remettre aux candidats
- les tests de sélection :
 - test d'expression écrite
 - test de réflexion et de connaissances
 - test de spécialisation

JANVIER : PRÉSÉLECTION PAR LES AMBASSADES

- **REMISE AUX CANDIDATS DU DOSSIER À REMPLIR ET DES DEUX BROCHURES D'INFORMATION ET DE PRÉPARATION**

- **ENTRETIENS DE PRÉSÉLECTION AVEC LES CANDIDATS**

Le jury comporte deux à cinq personnes qualifiées.

L'entretien a pour objectif de déceler si le candidat a bien les capacités intellectuelles et les qualités personnelles qui lui permettront de suivre avec profit le ou les cycles pour lesquels il a fait acte de candidature et d'exercer par la suite des responsabilités dans le service public. Les questions du jury porteront sur ses connaissances, son expérience, ses projets professionnels.

► TESTS

Les trois tests sont obligatoires pour tous les candidats. Les épreuves se déroulent sur une seule demi-journée, en 4 heures. Les candidats ne doivent avoir accès à aucun document. Pour des raisons de confidentialité, ils ne doivent en aucun cas quitter la salle avec un exemplaire des tests.

- Test d'expression écrite

Objectif : s'assurer que le candidat sera en mesure de profiter pleinement des enseignements de l'ENA.

Durée : 1h.

- Test de réflexion et de connaissances

Objectif : évaluer les connaissances de base par une série de questions appelant des réponses précises et les capacités de réflexion, de raisonnement et d'argumentation par un essai rédigé à partir d'une question au choix.

Durée : 2h.

- Test de spécialisation

Test de connaissances approfondies à passer au choix du candidat en « Relations internationales » ou en « Administration et management public ».

Objectif : évaluer les connaissances dans le domaine de compétence particulier du candidat par un questionnaire à choix multiples (QCM) et des questions exigeant une rédaction courte.

Durée : 1h.

Certains candidats, résidant en France, se présentent à Paris. Ils doivent néanmoins prendre contact avec l'ambassade de France dans leur pays d'origine pour l'informer de leur candidature et, éventuellement, pour demander une bourse.

FÉVRIER : RETOUR À L'ENA DES DOSSIERS PRÉSÉLECTIONNÉS

FÉVRIER - 31 MARS

Correction des tests et examen des dossiers avec les résultats des tests par la direction des relations internationales de l'ENA.

Sélection des candidatures retenues pour l'oral.

AVRIL - MAI

Entretiens de sélection dans les ambassades avec les candidats retenus par l'ENA ou en visioconférence depuis l'ENA à Paris.

Pour les candidats ayant composé à Paris, les entretiens ont lieu dans les locaux parisiens de l'ENA.

Les candidats auditionnés devront se prononcer sur le choix ou non de suivre l'un des masters proposés par l'ENA en collaboration avec les universités partenaires.

JUIN

Jurys finals de sélection par la direction de l'ENA et par les directeurs d'IRA. Les résultats sont communiqués aux candidats **par l'intermédiaire des ambassades** et la liste des admis est publiée sur le site des Écoles.

Dès réception des résultats, les ambassades prennent contact avec les élèves reçus et avec Campus France pour le démarrage des dossiers de bourses.

Les admis doivent confirmer à l'ENA leur participation au cycle pour lequel leur candidature a été retenue en retournant leur bulletin réponse au service des relations avec les élèves étrangers avant le 31 juillet.

Aucun quota par pays n'étant fixé au préalable, seule la valeur individuelle des candidats est prise en compte dans les décisions d'admission.

QUESTIONS PRATIQUES

LES CYCLES INTERNATIONAUX

CALENDRIERS	CIL	début décembre (année N) – fin mars (année N+2)
	CIP	début décembre (année N) – fin juillet (année N+1)
	CiIRA	début septembre (année N) – fin avril (année N+1)
	CISAP	cf. calendrier détaillé sur www.ena.fr

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

L'ENA facilite si nécessaire les démarches des élèves étrangers en vue de l'obtention d'un titre de séjour.

FRAIS

FRAIS D'INSCRIPTION

- L'accès au cycle international long ne comporte pas de droits d'inscription
- Les droits d'inscription au CIP sont de 4 000 €
- Les droits d'inscription au cycle international des IRA (CiIRA) sont de 4 000 €
- Les droits d'inscription des CISAP sont de 825 € pour les cycles de 4 semaines et de 600 € pour les cycles de deux semaines
- Le paiement des droits d'inscription doit intervenir avant le début de la formation.

FRAIS À LA CHARGE DES ÉLÈVES (variables selon les formations)

- Frais de séjour en France (logement et nourriture)
- Frais de déplacement et de séjour sur le lieu de stage (en France ou à l'étranger)
- Frais de participation à divers voyages et séminaires organisés dans le cadre des études.

Quelques prix indicatifs à Strasbourg :

- Location studio 450 €/mois
- Transport urbain 44 €/mois
- Repas restauration universitaire 3,05 €.

Le salaire minimum, qui est en France de 1 365 € brut mensuel en 2011, donne une indication du montant nécessaire pour vivre. À la demande des stagiaires, l'École peut délivrer des attestations faisant apparaître le montant des frais engagés pour chaque déplacement et leur permettre ainsi d'obtenir de leur gouvernement le remboursement partiel ou total de leurs dépenses.

BOURSES D'ÉTUDES

Les candidats de certains pays peuvent demander à bénéficier d'une bourse de leur gouvernement ou d'une bourse du gouvernement français octroyée par le ministère des Affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de l'ambassade de France.

Les Bourses du Gouvernement Français sont gérées, en France, par Campus France qui assure, pour les élèves et stagiaires concernés, les formalités administratives nécessaires au séjour en France (carte de séjour, couverture sociale).

Les candidats allemands, pour pouvoir postuler aux cycles internationaux, doivent solliciter une bourse auprès de l'Office allemand des échanges universitaires (Deutscher Akademischer Austausch Dienst, DAAD), qui centralise les candidatures (M^{me} Steffi Kretschmer, Tél. : 0049 228-882-468 à Bonn, e-mail : kretschmer@daad.de). Les dossiers sont à adresser au DAAD avant le 20 décembre de l'année en cours.

LOGEMENT

RAPPEL

Campus France ne loge directement que les personnes seules. **Les personnes venant en France accompagnées de leur famille doivent trouver par elles-mêmes un logement adapté.** Toutefois, une indemnité peut être versée aux boursiers en proportion du montant de leur loyer après déduction, le cas échéant, d'autres aides au logement.

PENDANT LA SCOLARITÉ À STRASBOURG

► LES ÉLÈVES BOURSIERS DOIVENT PRENDRE CONTACT

avec **Madame Agnès LARONZE**, déléguée régionale à Campus France
9 place Kléber · 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 14 38 83 · Fax : 03 88 14 38 73
E-mail : strasbourg@campusfrance.org

► LES NON-BOURSIERS PEUVENT PRENDRE CONTACT AVEC LES RÉSIDENCES SUIVANTES :

Résidence Kléber

16 rue Hannong · 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 32 64 76 · Fax : 03 88 32 64 85
strasbourg.kleber@sejours-affaires.com
www.sejours-affaires.com

Résidence Les Citadines

50-54 rue du Jeu des Enfants · 67000 Strasbourg
Tél. : 03 90 22 47 00 · Fax : 03 88 32 47 49
strasbourg@citadines.com · www.citadines.com

Résidence Cap Europe

6 rue de Bitche · 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 24 81 24 · Fax : 03 88 24 81 20
contact@cap-europe-hotel.com · www.cap-europe-hotel.com

Résidence Victoria Garden

1 rue des Magasins · 67000 Strasbourg
Tél. : 03 90 22 43 43 · Fax : 03 90 22 44 44
vgstr.reception@groupemadeo.com
www.victoriagarden.com

Les élèves sont, bien entendu, libres de se loger ailleurs dans l'agglomération strasbourgeoise.

Pour tous renseignements complémentaires concernant le logement pendant la scolarité :

Service des élèves et du cycle préparatoire

Tél. : 03 88 21 45 85
E-mail : magali.burckel@ena.fr
ou logement@ena.fr

POUR LE STAGE

Pour les boursiers, veuillez adresser vos demandes à Campus France – Strasbourg dès que possible.

Certains non-boursiers sont logés par l'intermédiaire de leur ambassade à Paris.

ASSURANCES

ÉLÈVES ÉTRANGERS BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE GÉRÉE PAR CAMPUS FRANCE

Le régime de protection sociale de Campus France propose, outre le remboursement partiel ou total des dépenses de santé, une couverture de la responsabilité civile de l'affilié, la prise en charge du rapatriement dans son pays d'origine en cas de maladie, d'accident ou de décès. Il offre une assistance juridique ainsi que le versement d'un capital dans le cas d'une invalidité résultant de maladie ou d'accident, et le versement d'une indemnité à une personne désignée en cas de décès.

ÉLÈVES ÉTRANGERS NE BÉNÉFICIAIRE PAS D'UNE BOURSE GÉRÉE PAR CAMPUS FRANCE

Les non-boursiers doivent impérativement souscrire une assurance responsabilité civile et maladie-accident pour la durée de leur scolarité en France et à l'étranger (ou vérifier que leur assurance dans leur pays d'origine les couvre sur le territoire français) et en fournir une attestation.

À titre indicatif, ils peuvent s'adresser à

Fac International,

56 rue de Londres · 75008 Paris

Tél. : 01 44 70 77 77 · Fax : 01 42 93 44 93

Internet : www.fac-international.com

Dans tous les cas, il est nécessaire que chaque élève des cycles internationaux s'assure qu'il est bien couvert dans le cadre de la garantie « responsabilité civile » pour toute activité qu'il aurait à suivre dans le cadre de la scolarité à l'École ainsi que pour les déplacements en France et à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE CANDIDATURE EN COURS

Pour tout renseignement pratique concernant une candidature en cours s'adresser à :

M^{lle} Lydie MAULET

Service des relations avec les élèves étrangers

ENA, Direction des Relations Internationales

2 avenue de l'Observatoire · 75272 Paris Cedex 06

Tél. : 01 44 41 85 78/43 · Fax : 01 44 41 85 99

E-mail : dri.eleves@ena.fr

CONTACTS AVEC LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ENA

MAX BRUNNER

Directeur adjoint

01 44 41 85 21

AMÉLIE PARENTEAU

Chef du service des relations avec les élèves étrangers
et de la gestion administrative et financière

01 44 41 85 98

amelie.parenteau@ena.fr

LYDIE MAULET

Chargée du recrutement et des relations avec les élèves étrangers

01 44 41 85 78

lydie.maulet@ena.fr

ISABELLE COMBARNOUS

Chef du département Afrique/Moyen-Orient

01 44 41 85 30

isabelle.combarnous@ena.fr

YASAMINE BAROUKZAI

Chargée de mission du département Afrique/Moyen-Orient

01 44 41 85 31

yasmine.baroukzai@ena.fr

HÉLÈNE MAZERAN

Chef du département Amériques

01 44 41 85 81

helene.mazeran@ena.fr

NADINE GARDELLE-CORINGE

Chargée de mission du département Amériques

01 44 41 85 88

nadine.gardelle@ena.fr

CHANTAL SEVRIN

Chef du département Asie-Océanie

01 44 41 85 42

chantal.sevrin@ena.fr

ALEXANDRE TRAN-CHUONG

Adjoint au chef du département Asie-Océanie

01 44 41 85 27

alexandre.tran-chuong@ena.fr

JACQUELINE REPELLIN

Chef du département Europe

01 44 41 85 61

jacqueline.repellin@ena.fr

CLAUDINE JUSTAFRE

Chargée de mission du département Europe

01 44 41 85 87

claudine.justafre@ena.fr

EMMANUEL VERGNE

Chef du service des affaires multilatérales et des appels d'offres

01 44 41 85 91

emmanuel.vergne@ena.fr

CRISTINA MENDES

Adjointe au chef du service des affaires multilatérales
et des appels d'offres

01 44 41 85 57

cristina.mendes@ena.fr

PRÉPARATION DES ÉPREUVES

BIBLIOGRAPHIE

L'admission aux cycles internationaux de l'ENA et des IRA est sélective.

Pour augmenter vos chances de réussite, vous devez impérativement vous préparer aux épreuves de sélection. À cette fin, il vous est conseillé à minima de revoir les éléments contenus dans la brochure « La France et ses institutions », brochure éditée par l'ENA et disponible au téléchargement sur le site de l'École (www.ena.fr). Par ailleurs, dans la mesure où vous serez placé en scolarité avec des élèves français et dans des situations de responsabilité en stage, vous devez impérativement compléter vos connaissances sur la France et ses institutions et sur l'Union européenne et ses institutions en vous reportant à la bibliographie ainsi qu'aux liens ci-dessous.

Vous devez enfin, pour satisfaire aux exigences des épreuves orales, montrer une parfaite connaissance de l'histoire, de la géographie, de l'économie et des institutions politiques et administratives de votre pays d'origine et faire preuve d'une curiosité et d'un intérêt pour les questions de société qui se posent au monde aujourd'hui.

OUVRAGES

1) INSTITUTIONS POLITIQUES

- ARKWRIGHT Edward, BARON Franck, BOEUF Jean-Luc... et al. **Les institutions de la France**, 3^e éd. Paris, La Documentation française, Collection Découverte de la vie publique, 2010, 308 p.
- CHEVALLIER Jean-Jacques, CARCASSONNE Guy, DUHAMEL Olivier, **Histoire des institutions et des régimes politiques de la France T. 2, Histoire de la V^e République, 1958-2009**, 13^e éd. Paris, Dalloz, Collection Classic, 2009, 633 p.
- **Constitution française du 4 octobre 1958**, édition 2008 à jour de la révision constitutionnelle de juillet. Paris, La Documentation française, 2008, 48 p.
- FORMERY Simon-Louis, **La Constitution commentée article par article**, 14^e éd. 2011-2012. Paris, Hachette, Collection Les Fondamentaux, 2011, 175 p.
- GRANDGUILLLOT Dominique, **L'essentiel des institutions politiques et administratives de la France**, 8^e éd. à jour de la réforme des collectivités territoriales. Paris, Gualino Collection Les carrés, 2011, 142 p.
- PACTET Pierre, MELIN-SOUCRAMAMIEN Ferdinand, **Droit constitutionnel**, 30^e éd. Paris, Sirey, Collection Sirey université, 2011, 626 p.

2) DROIT ADMINISTRATIF

- BRAIBANT Guy, STIRN Bernard. **Le droit administratif français**, 7^e éd. revue et mise à jour, Paris, Presses de Sciences Po, Dalloz, Collection Amphithéâtre, 2005, 652 p.
- CHAPUS René, **Droit administratif général**, 15^e éd. Paris, Montchrestien, Collection Domat. droit public, 2001, 2 vol. (427-797 p.)
- ROUAULT Marie-Christine, **L'essentiel du droit administratif général**, 9^e éd. Paris, Gualino, Collection Les carrés, 2011, 132 p.

3) ADMINISTRATION TERRITORIALE

- BOEUF Jean-Luc, MAGNAN Manuela, **Les collectivités territoriales et la décentralisation**, 5^e éd. Paris, La Documentation française, 2009, 174 p.
- BOUVIER Michel, **Les finances locales**, 14^e éd. Paris, LGDJ, Collection Systèmes, Collectivités locales, 2011, 304 p.
- Sous la dir. de DREYFUS Bernard, **Vademecum des collectivités locales et territoriales**, 10^e éd. Montréal, A. Franel, Sefi, Collection Vademecum pro, 2011, 220 p.
- GIRARDON Jean, **Les collectivités territoriales**, 2^e éd. Paris, Ellipses, Collection Mise au point, 2011, 223 p.

4) FONCTION PUBLIQUE

- PEISER Gustave, **Droit de la fonction publique**, 20^e éd. Paris, Dalloz, Collection Mémentos Dalloz, 2010, 184 p.
- **Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2009-2010, volume 1 et 2**, Ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État. Direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP), Paris, La Documentation française, 2010.

5) L'UNION EUROPÉENNE ET L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

- CLERGERIE Jean-Louis, GRUBER Annie, RAMBAUD Patrick, **L'Union européenne**, 8^e éd. Paris, Dalloz, Collection Précis Dalloz, Droit public-science politique, 2010, 928 p.

- COUTRON Laurent, GAILLARD Marion, TRONQUOY Philippe, **L'Union européenne : institutions et politiques**, 3^e éd. Paris, La Documentation française, Collection Découverte de la vie publique, 2010, 155 p.
- DOUTRIAUX Yves, LEQUESNE Christian, **Les institutions de l'Union européenne après le traité de Lisbonne**, préface de Jacques Ziller, 8^e éd. Paris, La Documentation française, Collection Réflexe Europe, 2010, 213 p.
- SAURON Jean-Luc, LANCERON Virginie, **L'administration nationale et l'Europe : acteurs nationaux et décisions communautaires**, préface de José Manuel Barroso, Paris, La Documentation française, Collection Réflexe Europe, 2008, 126 p.

6) LE RÔLE ET LES MOYENS DE L'ACTION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

- **France 2025 : diagnostic stratégique : état des lieux 2008**, Premier ministre, Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, avril 2008. Paris, La Documentation française, 2008, 267 p.
- LAFAY Gérard, **France horizon 2050 : dynamique mondiale et défis français**, Paris, Economica, 2007, 150 p.
- **Mondialisation : les atouts de la France**, Conseil d'analyse économique (CAE ; 71) et contributions de Philippe Aghion, Patrick Artus, Daniel Cohen... et al. Paris, La Documentation française, 2007, 93 p.
- Sous la dir. de GAUCHON Pascal, HUISSOUD Jean-Marc, **Vive la France quand même ! Les atouts de la France dans la mondialisation**, Rapport Anteios 2011. Paris, PUF, Collection Major, 1242-4935, 2010, 346 p.

7) FINANCES PUBLIQUES

- ARKWRIGHT Edward, BOEUF Jean-Luc, COURRÈGES Cécile, et al., **Les finances publiques et la réforme budgétaire**, 5^e éd. Paris, La Documentation française, Collection Découverte de la vie publique, 2009, 183 p.
- BARILARI André, BOUVIER Michel, **La LOLF et la nouvelle gouvernance financière de l'État**, 3^e éd. Paris, LGDJ, 2010, 261 p.
- CHOUVEL François, **Finances publiques 2011 : cadre juridique du budget, conception, vote, ressources et dépenses, exécution, contrôle, budget social de la Nation**, 14^e éd. à jour avec la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011. Paris, Gualino, Collection Mémentos LMD, 2011, 240 p.

8) INTERNATIONAL

- BONIFACE Pascal, VÉDRINE Hubert ; cartographie de MAGNIER Jean-Pierre, **Atlas du monde global**. Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, A. Colin, Collection Fayard, 2010.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, KASPI André, **Histoire des relations internationales. Tome 2, De 1945 à nos jours**, 15^e éd. mise à jour, Paris, A. Colin, 2009, 717 p.
- LEFEBVRE Maxime, **Le jeu du droit et de la puissance : précis de relations internationales**, 3^e éd. Paris, PUF, Collection Major, Service public 2007, 632 p.
- VAISSÉ Maurice, **Les relations internationales depuis 1945**, 12^e éd. Paris, A. Colin, Collection U, 2011, 304 p.

SITES INTERNET

- ▶ **Le Portail du Gouvernement** présente les grandes lignes de l'action gouvernementale par thèmes, les informations de référence (compte rendu du Conseil des ministres, discours du Premier ministre) et les services du Premier ministre : www.gouvernement.fr
- ▶ **Le ministère des Affaires étrangères et européennes** présente sur son site Internet des informations sur l'action de la France à l'étranger ; il donne également des informations à ceux qui veulent venir en France : www.diplomatie.gouv.fr
- ▶ **Service public** est le site Internet de référence de l'administration française. Il propose différentes rubriques : annuaire de l'administration, services en ligne et formulaires à télécharger, toutes les informations sur les démarches administratives, etc. : www.service-public.fr
- ▶ **La Bibliothèque des rapports publics** : les grands rapports sont en accès libre sur tous les thèmes de l'action publique : www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/index.shtml
- ▶ **Vie publique** propose de suivre l'actualité des politiques publiques et des réformes en cours, mais aussi de découvrir les fondamentaux des institutions et de l'organisation administrative : www.vie-publique.fr
- ▶ Le site de **Campus France** est un site d'information générale sur les possibilités de formation en France pour les étudiants, chercheurs et professionnels étrangers. Campus France y diffuse les données utiles pour identifier un établissement d'accueil, effectuer les démarches avant le départ et organiser un séjour sur place : www.campusfrance.org
- ▶ Et aussi : www.elysee.fr / www.assemblee-nationale.fr / www.senat.fr / www.legifrance.gouv.fr / www.insee.fr / http://europa.eu/index_fr.htm / www.ladocumentationfrancaise.fr

Le site de l'ENA : www.ena.fr

Des exemples de tests de sélection peuvent être consultés sur le site internet de l'ENA.

EFFECTIFS DES ÉLÈVES DES CYCLES INTERNATIONAUX DE L'ENA DE 1949 À 2011

Europe et Asie Centrale		Russie	52	Niger	22	Haïti	12
Albanie	6	Serbie	5	Rwanda	1	Honduras	1
Allemagne	406	Slovaquie	14	Sao Tomé et Príncipe	2	Mexique	45
Andorre	3	Slovénie	4	Sénégal	42	Paraguay	6
Arménie	9	Suède	10	Tchad	22	Pérou	10
Autriche	30	Suisse	8	Togo	15	Québec	93
Azerbaïdjan	2	Rép. Tchèque	32	TOTAL 446		Sainte-Lucie	1
Belgique	16	Turquie	38	Afrique du Nord / Moyen-Orient		Salvador	1
Bosnie-Herzégovine	4	Ukraine	6	Algérie	93	Uruguay	5
Bulgarie	23	Ex-Yougoslavie	5	Arabie Saoudite	1	Vénézuela	12
Chypre	2	TOTAL 1 326		Egypte	37	TOTAL 476	
Croatie	9	Afrique		Iran	3	Asie - Océanie	
Danemark	31	Afrique du Sud	1	Israël	8	Afghanistan	2
Espagne	38	Angola	1	Jordanie	2	Australie	34
Estonie	2	Bénin	14	Liban	33	Bangladesh	9
Finlande	28	Burkina Faso	5	Libye	2	Bhoutan	3
Géorgie	8	Burundi	3	Maroc	213	Cambodge	38
Grèce	88	Cameroun	67	Autorité Palestinienne	5	Chine	81
Hongrie	36	Rép. Centrafricaine	16	Syrie	14	Corée du Sud	22
Irlande	22	Comores	7	Tunisie	76	Hong-Kong	1
Italie	85	Congo	22	Yémen	1	Inde	27
Kazakhstan	6	Rép. Dém. Congo	11	TOTAL 488		Indonésie	1
Kirghizistan	1	Côte D'Ivoire	20	Amériques		Japon	130
Kosovo	1	Djibouti	4	Argentine	30	Laos	13
Lettonie	7	Ethiopie	3	Bolivie	3	Mongolie	2
Lituanie	5	Gabon	28	Brésil	34	Nouvelle-Zélande	6
Luxembourg	7	Ghana	2	Canada	75	Pakistan	3
Macédoine	3	Guinée	22	Chili	14	Singapour	4
Moldavie	4	Guinée-Bissau	1	Colombie	61	Sri Lanka	1
Monaco	7	Guinée-Equatoriale	1	Costa Rica	1	Thaïlande	14
Norvège	13	Kenya	2	Cuba	1	Viêt-Nam	46
Pays-Bas	44	Madagascar	41	Équateur	12	TOTAL 437	
Pologne	44	Mali	19	États-Unis	57		
Portugal	8	Maurice	16	Guatemala	2		
Roumanie	49	Mauritanie	36				
Royaume-Uni	105						

TOTAL GÉNÉRAL 3 173

LISTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENA

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENA (AAEENA)

Date de constitution : 26 octobre 1947
Présidente : Christine DEMESSE (1982)
Vice-présidents : Patrick GAUTRAT (1970) ; Odile PIERART (1983) ; Sophie THIBAUT (1997)
Secrétaire général : Arnaud GESLIN (2003)
Secrétaires généraux adjoints : Béatrice BUGUET (1995) ; Jean-Christophe GRACIA (2001)
Trésorier : Véronique BIED-CHARRETON (1991)
Trésorier adjoint : Dominique DALMAS (1990)
Adresse : 226 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 49 50 - *Fax* : 01 45 44 02 12
E-mail : info@aaeena.fr
Site Association : www.aaeena.fr

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES D'ANCIENS ÉLÈVES DES CYCLES INTERNATIONAUX DE L'ENA, MEMBRES DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE

AFRIQUE

Date de constitution : mai 1995
Président d'honneur : Ehouman-Noël GUETAT (1995)
Président : Amadou Lamine SY (2003)

ALLEMAGNE

Date de constitution : novembre 1984
Président : Dr Diethardt VON PREUSCHEN (1970)

ARGENTINE

Date de constitution : juillet 1990
Président : Maximo ZIN (1987)

AUSTRALIE

Date de constitution : décembre 1995
Président : George BROUWER (1973)

AUTRICHE

Date de constitution : décembre 2002
Président : Georg PÖSTINGER (2003)
Vice-présidents : Andreas KUMIN (1993), Georg OBERREITER (1995)

BRÉSIL

Date de constitution : avril 1989
Président : Deborah STERN VIEITAS (1983)
Vice-président : Silvio EID (1980)

BULGARIE

Date de constitution : 7 juin 2012
Président : Elisaveta SIMEONOVA (CIC 1998)
Vice-président : Zlatko DIMITROV (CIC 1996)

CANADA

Date de constitution : 25 juin 2007
Président : Alexandre DRAGO (2002)
1^{er} Vice-président : Ian C. FERGUSON (1980)
2^{ème} Vice-président : Adam OSTRY (1989)
Vice-présidente : Isabelle ROY (1997)

CHINE

Date de constitution : mars 1992
Président : Shang-Zhi ZHANG (1992)

COLOMBIE

Date de constitution : mars 1997
Président : Andrés CASTRO (1995)

CORÉE

Date de constitution : mai 1989
Président : Heung-Sik CHOI (1986)

CROATIE

Date de constitution : mai 2011
Président : Neven SIMAC (1971)

ESPAGNE

Date de constitution : février 1991
Président : Jose-Luis REAL MORENO (1995)
Vice-présidentes : Pilar GARRIDO SANCHEZ (1992), Térésa SILES SUAREZ (1993)

FINLANDE

Date de constitution : juin 1985
Président : Karl-Johan LÖNNROTH (1984)
Vice-président : Laura REINILÄ (1985)

GRANDE-BRETAGNE

Date de constitution : juin 1987
Présidente : Hermione GOUGH (2003)

GRÈCE

Date de constitution : juin 1994
Présidente : Areti ASSIMACOPOULOU-DRISTA (1969)
Vice-président : Michel PAPADAKIS (1965)

HONGRIE

Date de constitution : mars 2003
Président : Gabor SZEPLAKI-NAGY (1992)
Vice-présidente : Adrienn KEZSMARKI (2010)
Vice-président : Pál BOZA (CIC 2005)

IRLANDE

Date de constitution : juin 1995
Président : Clare DUNNE (1995)

ITALIE

Date de constitution : octobre 1985
Président : Silvana CERAVOLO (1995)
Vice-président : Vincenzo GRASSI (1987)
Adresse : A.C.I.A.P - c/o Associazione Italia-Francia - Palazzo Borghese - Largo della Fontanella di Borghese, 19 - I - 00186 Roma
Tél. : 39 668 789 26

JAPON

Date de constitution : février 1985
Président d'honneur : Waturu HIRAIZUMI (1959)
Président : Kaoru ISHIKAWA (1976)

LIBAN

Date de constitution : avril 1998
Président : Robert FADEL (1995)
E-mail : enaliban@yahoo.fr

MADAGASCAR

Date de constitution : janvier 2010
Présidente : Hanitriniaina Liliane RAVAOHARINIRINA (2003)
Vice-président : Andrianaina RABARISOA (2009)
Adresse : AAEENA Madagascar, Lot III D 7 B Ankadilalana, RM- Antananarivo 101

MAROC

Date de constitution : octobre 1990
Président : Mohamed DOUBI KADMIRI (2003)
1^{er} Vice-président : Fariada LOUDAYA (1999)
2^{ème} Vice-président : Lahcen BAYTI (1992)
Adresse : 22 rue de Tiflet, MA- Hassan, Rabat
Tél. : 212 5 37 76 80 04
Fax : 212 5 37 76 52 33
Site Association : www.amaeena.org
E-mail : mimouni@invest.gov.ma

MEXIQUE

Date de constitution : janvier 1991
Président : Bruno FIGUEROA (1989)
Vice-président : Jorge VELÁZQUEZ-ROA (2000)
Adresse : Amexena, c/o Unidad de Asuntos Públicos, Rio Duero 55-9, MEX- Col. Cuauhtemoc 06500 DF
Tél. : 52 555 207 86 10

PAYS-BAS

Date de constitution : mai 1986
Président : Elke MERKS (CIC 2010)

QUÉBEC

Date de constitution : mai 1987
Président d'honneur : Yvon TREMBLAY (1966)
Président : Benoît-Jean BERNARD (1988)
Vice-présidents : Christian DESLAURIERS (1987), Richard MARCEAU (1997), Patrick-James MORAN (1970)
Site Association : www.clic.net/~aquaena
E-mail : aquaena@clic.net

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Date de constitution : juin 1999
Président : Pavel FISCHER (1999)
Vice-président : Pavlina KOUBSKA (2005)

ROUMANIE

Date de constitution : octobre 2000
Président : Cristian DUMITRESCU (1992)

RUSSIE

Date de constitution : septembre 2005
Président : Viatcheslav EVSEEV (2003)
Vice-président : Vladimir EREMIN (2003)
Site Association : www.assorusena.org

SÉNÉGAL

Date de constitution : février 2006
Président : Seydina TANDIAN (1999)
Vice-président : Abdoulaye GUEYE (2005)

SLOVAQUIE

Date de constitution : janvier 2007
Président : Daniel PEJKO (2006)
Site Association : www.askaena.sk
E-mail : info@askaena.sk

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES RÉSIDENT À BRUXELLES ET À LUXEMBOURG

Date de constitution : janvier 1991
Président : Jean-Paul MINGASSON (1968)
Vice-présidente : Heike-Dagmar JOA (1985)
Secrétaire général : Esther-Eva SCHMIDT (2005)
Trésorier : Luis ROMERO-REQUENA (1985)

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES COMMUNAUTAIRES EN POSTE À PARIS

Date de constitution : octobre 2007
Président : Martin SLABENAK (2005)
Secrétaire général : Veronica SAN VICENTE (2006)
Trésorier : Fausto ROTELLI (2006)

MASTER EUROPÉEN DE GOUVERNANCE ET D'ADMINISTRATION (MEGA)

► ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU MEGA

Présidente : Ulrike KLOPPSTECH
Adresse : MEGA-Alumni e.V, Humboldt-Universität c/o BGSS, Unter den Linden 6, 10099 Berlin
E-mail : vorstand@mega-alumni.eu
Site web : www.mega-alumni.eu

CYCLES DES HAUTES ÉTUDES EUROPÉENNES (CHEE)

► ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU CHEE

Cercle des hautes études européennes : Parlons d'Europe

Date de constitution : en 2007
Président : Stéphane LENEUF (Radio France)
Site web : www.parlonsdeurope.eu/
E-mail : contact@parlonsdeurope.eu
Adresse postale :
Cercle des hautes études européennes Parlons d'Europe
35-37 rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris

CYCLE INTERNATIONAL DES IRA (CiIRA)



Créés à compter de 1971, les cinq instituts régionaux d'administration de Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes forment les attachés, le corps d'encadrement qui constitue la colonne vertébrale de l'administration française. Fonctionnaires d'administration générale, les attachés exercent leurs responsabilités de cadre dans des domaines diversifiés : gestion des ressources humaines, financières, études dans des domaines juridiques, économiques ou sociaux. Acteurs du changement dans une administration en évolution, ils maîtrisent les différents modes de fonctionnement et d'action de l'administration publique : management par objectifs, encadrement et animation d'équipes, conduite de projets, travail en réseau, démarche qualité...

Chaque IRA accueille annuellement environ 130 lauréats des différents concours d'entrée.

En 2012, les IRA ont mis en place le cycle international des IRA, le CiIRA, d'une durée de 8 mois.

1 - CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être **fonctionnaire** ou **agent public**
- disposer d'un **diplôme de niveau master 1** ou d'un **cursus équivalent**
- disposer a minima d'une première **expérience professionnelle**,
- posséder une parfaite **maîtrise de la langue française** tant à l'oral qu'à l'écrit,
- satisfaire **aux épreuves de sélection commune ENA/IRA** qui impliquent une bonne connaissance du système administratif français et des institutions européennes.

2 - OBJECTIFS DU MODULE PÉDAGOGIQUE

- Découvrir la culture de service public : les droits et obligations du fonctionnaire, la déontologie, les valeurs, les codes et usages internes.
- Appréhender les pratiques de l'administration publique au travers de ses cadres, de ses enjeux et d'une approche thématique transversale des politiques publiques (cadre budgétaire, comptabilité, analyse financière fiabilisation de l'action publique).
- S'approprier le positionnement et le rôle du cadre dans la fonction publique (bases de la communication interpersonnelle, de la conduite de projet, du management opérationnel...).

Ces objectifs sont également ceux de la formation initiale dispensée aux attachés stagiaires français, lauréats de l'un des concours d'accès aux IRA conduisant à l'exercice des fonctions et responsabilités de cadre d'administration au sein des administrations et services centraux et territoriaux de l'État.

Ce contenu pédagogique alterne enseignements au sein des instituts et mise en situation professionnelle (stage pratique en administration).

3 - DÉROULÉ DU CYCLE DE FORMATION

Le cursus de formation se déroule dans l'un des cinq IRA - Bastia, Lille, Lyon, Metz ou Nantes - sur une durée de 8 mois - de septembre année N à avril année N+1.

Il se décompose ainsi :

UNE PHASE INITIALE DE 6 MOIS (SEPTEMBRE À FÉVRIER)

Cette phase comprend 4 mois d'enseignements au sein de l'Institut ainsi qu'un stage en administration d'une durée de 7 semaines.

Commune au cursus suivi par les attachés stagiaires de l'Institut, cette phase de la formation peut également faire l'objet d'une **individualisation** au travers des modules de l'offre de formation continue afin de prendre en compte le cursus de formation initiale de l'auditeur et son parcours professionnel.

- Les **4 mois d'enseignement** (septembre - octobre, puis, janvier - février) **en institut** visent à l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux pour l'exercice des fonctions d'attaché d'administration au travers d'une appropriation de la culture de service public, des pratiques de l'administration publique et d'une maîtrise des compétences managériales liées au positionnement et au rôle de cadre.
 - Le **stage en administration de 7 semaines** (novembre - décembre) se traduit par une mise en situation professionnelle en immersion dans un service de l'administration française (administrations centrales, préfectures, autres administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics...).
- Le service d'accueil du stage sera défini avec l'auditeur en lien avec son projet et son parcours professionnel.

UNE PHASE D'APPROFONDISSEMENT (MARS À AVRIL)

Cette phase est une phase d'approfondissement des connaissances, elle est commune à l'ensemble des attachés stagiaires. Le contenu des enseignements dispensés porte au choix sur l'un des univers professionnels suivants :

- Administration centrale,
- Administration territoriale de l'État,
- Administration scolaire et universitaire.

4 - ÉVALUATION

Les auditeurs seront évalués en cours et au terme du cycle de formation. Une attestation de scolarité validant la réussite du cycle de formation CIRA leur sera délivrée à l'issue du cycle.

La possibilité de compléter ce cycle par l'obtention d'un Master, dans les universités partenaires des IRA, sera examinée au cas par cas.

5 - DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au CIRA sont fixés à **4 000 €**. Les frais de séjour sont à la charge de l'auditeur.

Une bourse d'études peut être recherchée auprès d'une institution nationale ou internationale, publique ou privée, ou encore

auprès du gouvernement qui a présenté le candidat. Elle peut également être sollicitée auprès du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France du pays d'origine de l'auditeur.

6 - DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature est commun à celui des cycles internationaux de l'ENA. Il convient d'indiquer dans le dossier le cycle choisi (CIRA) et de déposer le dossier auprès du SCAC de l'Ambassade de France du pays d'origine du candidat.

Le dossier de candidature est à retirer auprès des SCAC des ambassades et est accessible en ligne sur les sites internet de l'ENA et des IRA.





ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Strasbourg

Tél. : +33 (0)3 88 21 44 44

Fax : +33 (0)3 88 21 44 59

Paris

Tél. : +33 (0)1 44 41 85 00

Fax : +33 (0)1 44 41 85 19/99

www.ena.fr

